

# Votations du 12 février 2017

# Un rendez-vous avec l'avenir !

Conférence de presse du lundi 19 décembre 2016, Château de Neuchâtel, galerie Philippe-de-Hochberg

# Déroulement

- **Le 12 février, une étape-clé**  
Jean-Nat Karakash, président du Conseil d'État
- ***HNE-Demain* : quels enjeux?**  
Laurent Kurth, chef du DFS
- **FORTA : quels enjeux?**  
Laurent Favre, chef du DDTE
- **En route vers demain !**  
Jean-Nat Karakash, président du Conseil d'État

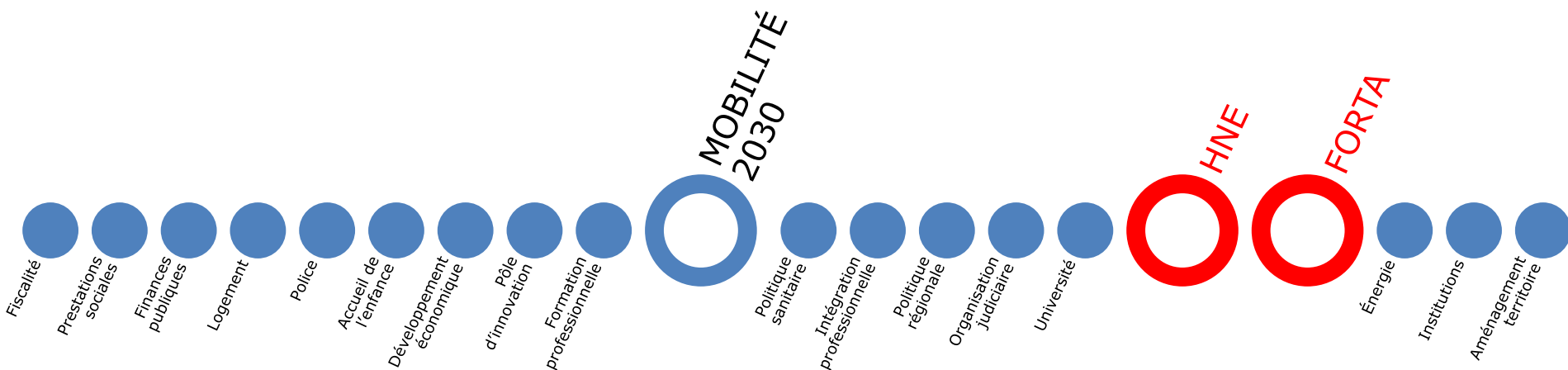
**Le 12 février, une chance unique**

**M. Jean-Nat Karakash**

Président du Conseil d'État

# Un canton, un espace

- L'État conçoit toutes ses politiques dans cette logique
- Il organise son territoire et sa mobilité en cohérence
- La stratégie Mobilité 2030 a été plébiscitée l'an dernier
- Un triplé NHOJ–HNE–Uni a été signé en novembre
- Le 12 février, deux projets majeurs sont soumis au peuple



# Un rendez-vous avec l'avenir

- Renforcer l'attractivité du canton
- Assainir les finances cantonales
- Moderniser les prestations et les infrastructures
- Développer l'économie et l'emploi

***HNE-Demain* et FORTA :**  
**Deux projets cohérents et porteurs d'avenir**

# *HNE-Demain: quels enjeux?*

**M. Laurent Kurth**

Conseiller d'État,  
Chef du DFS

# Quel système de santé pour le canton de Neuchâtel au 21<sup>e</sup> siècle?

## VISION

Le Conseil d'Etat veut développer avec l'ensemble des partenaires un système de santé qui produit plus de bien-être physique, psychique et social pour la population au 21<sup>e</sup> siècle



## UN SEUL RÉSEAU SANITAIRE CANTONAL



PRÉVENTION



HÔPITAUX



URGENCES



MÉDECINE DE  
PREMIER RECOURS



SÉJOURS ET  
SOINS DES AÎNÉS



MA SANTÉ  
CONNECTÉE

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- 1** Créer un seul espace sanitaire et développer un système de soins en réseau
- 2** S'inscrire dans un monde sanitaire en mutation et intégrer les évolutions médico-technologiques et démographiques
- 3** Intégrer, informer et responsabiliser le patient comme acteur pour lui assurer la meilleure santé



**HÔPITAUX**

# L'Hôpital du 21<sup>e</sup> siècle se prépare depuis 15 ans

Évolution des conditions-cadres du système de santé

Législature 2001-2005: début des réformes hospitalières

Première planification hospitalière cantonale  
- Premières spécialisations des hôpitaux  
- Début des recherches de complémentarité

Législature 2005-2009: création de l'EHM

Création des établissements de droit public:  
- EHM  
- CNP  
Maintien des structures historiques

Législature 2009-2013: débat

Décisions stratégiques à court et moyen termes  
- Des options pour 10 ans  
- Des études pour la suite

Législature 2013-2017: décisions

Décisions stratégiques à long terme  
Décisions sur le financement incluant les considérations territoriales, économiques et l'évolution démographique et tenant compte du nouveau contexte fédéral

Législature 2017-2021: mise en œuvre

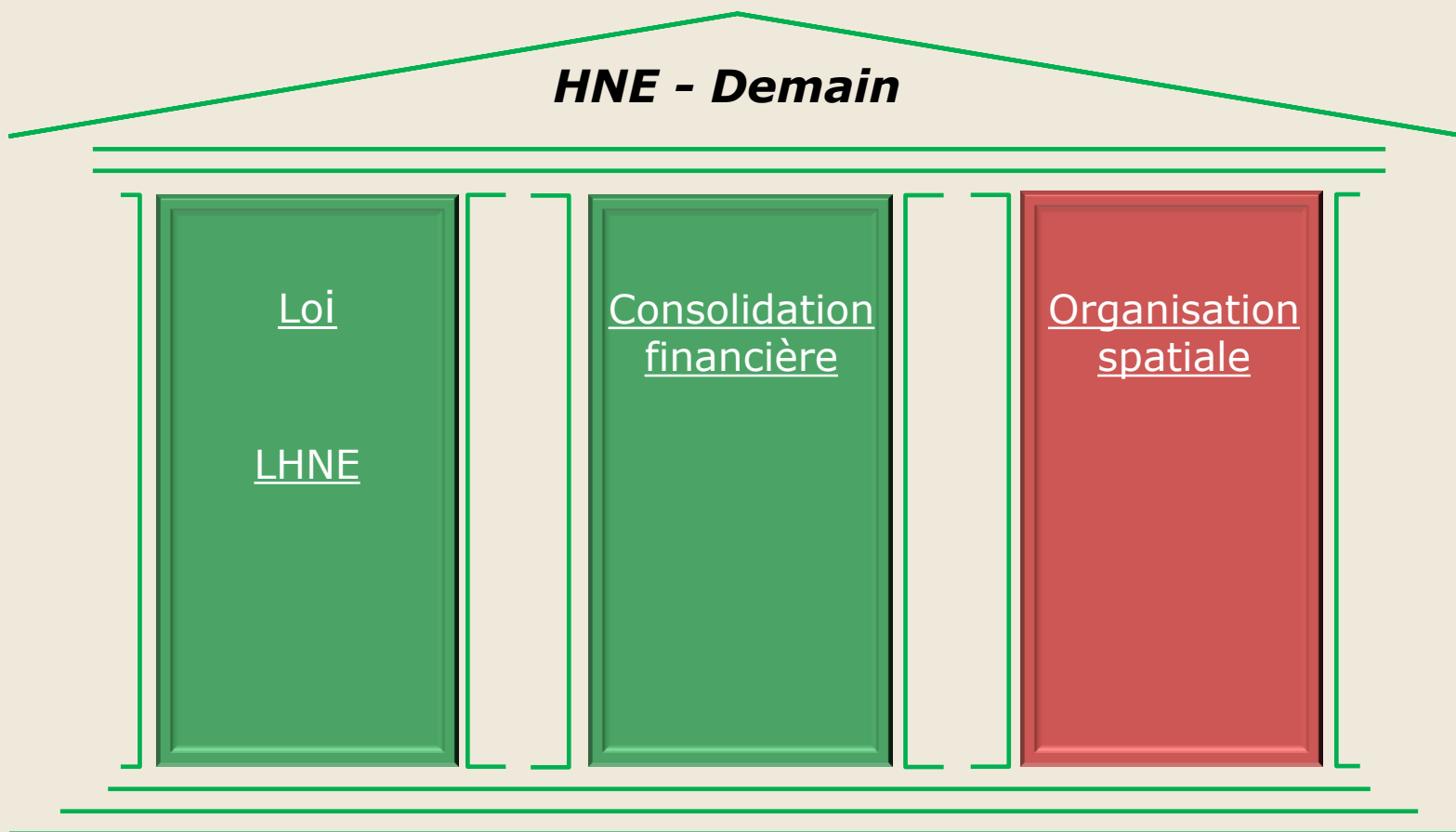
Mise en œuvre de l'Hôpital du 21<sup>e</sup> siècle

Entrée en vigueur  
LAMal

Révision LAMal



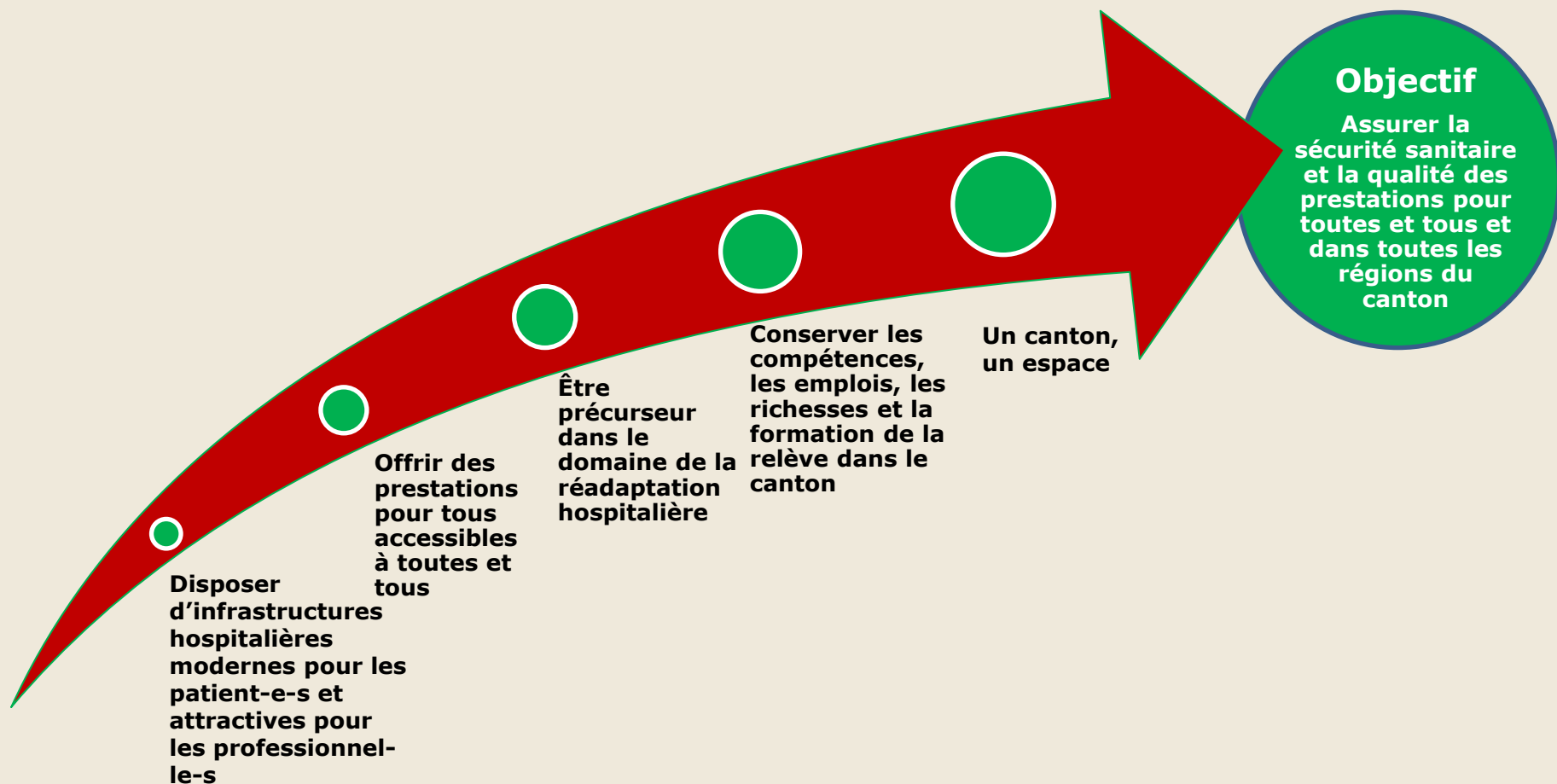
# Décisions pour consolider l'édifice HNE



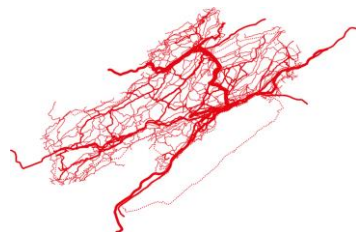
# Un projet compatible avec les capacités financières du canton

	Décision	Montant (en mios de CHF)	Montant actuel (en mios de CHF)	Remarques
Déjà validé	Assainissement	200 -45	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reprise d'une dette appartenant déjà indirectement à l'État</li> <li>Reprise des bâtiments qui ne seront plus utilisés par l'HNE</li> </ul>
	Cautionnement	112	152	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cautionnement moins important de 40 mios</li> </ul>
À valider	Investissement/ Cautionnement	240	100 – 150 (rénovation sites existants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépend de la décision sur le contre-projet des autorités</li> <li>Investissement réalisé par l'HNE</li> <li>À défaut, rénovation des sites existants (yc La Chrysalide)</li> <li>Investissement compensé en 10 ans par les 12 mios d'économies annuelles générées par le projet</li> </ul>

# NON à l'initiative et OUI à *HNE-Demain* , c'est :



# FORTA : quels enjeux?



**M. Laurent Favre**

Conseiller d'État,  
Chef du DDTE

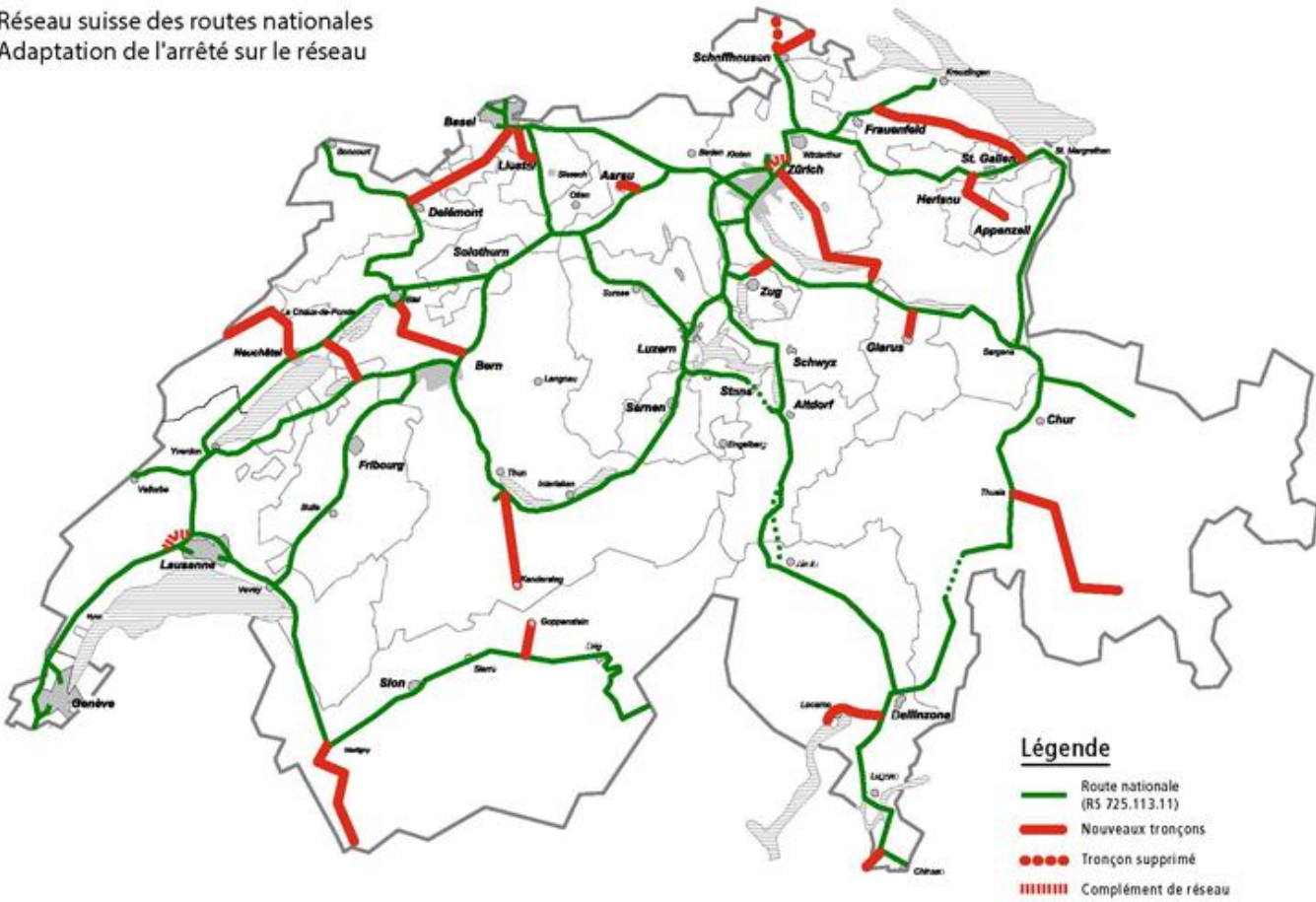
# Le projet FORTA

Adopté en septembre 2016 par les Chambres fédérales après deux ans de travaux parlementaires

- Compromis solide entre cantons et entre villes et campagnes
- Promesse enfin tenue : achèvement du réseau des routes nationales
- Des moyens pour les routes et projets agglomération sans remettre en question le soutien aux transports publics et autres branches économiques
- Concrétisation de la stratégie Route+Rail de Mobilité 2030

# Achèvement du réseau des routes nationales

Réseau suisse des routes nationales  
Adaptation de l'arrêté sur le réseau



# FORTA et Mobilité 2030

- Le programme FORTA permettra la concrétisation de piliers majeurs de la stratégie «Neuchâtel Mobilité 2030»
  - Classement de la H20 en Route nationale
  - Assainissement du tunnel de La Vue-des-Alpes
  - Réalisation des contournements des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds
  - Financement des projets d'agglomération



# FORTA et Mobilité 2030

- La prise en charge des investissements liés à l'assainissement obligatoire du Tunnel de La Vue-des-Alpes, devisé à quelque 200 millions de francs
- La reprise par la Confédération dès 2020 des coûts de fonctionnement et d'entretien de la H20, actuellement à la charge du canton
- Un investissement important de la Confédération dans les contournements du Locle puis de La Chaux-de-Fonds, estimés à 1 milliard de francs
- Une amélioration importante des infrastructures, des conditions-cadres et donc de l'attractivité économique et résidentielle du canton de Neuchâtel



# Échéances prévues

LES ÉTAPES	DATES
Si OUI du peuple, entrée en vigueur de FORTA	01.01.2018
Reprise de la H2O par la Confédération	01.01.2020
Assainissement/sécurisation du Tunnel de La Vue-des-Alpes	Dès 2020
Phase de réalisation du contournement du Locle	Dès 2020
Phase de réalisation du contournement ouest de La Chaux-de-Fonds	Dès 2025

# OUI à FORTA, c'est...

- Une modernisation du réseau cantonal des transports et la concrétisation de «Mobilité 2030»
- Un délestage du trafic routier des villes et une meilleure qualité de vie
- Des économies dans le fonctionnement de l'État
- Des investissements majeurs et une desserte routière performante pour les entreprises, permettant de générer des emplois
- un canton plus attractif

**En route vers demain !**

**M. Jean-Nat Karakash**

Président du Conseil d'État

# En route vers demain !

- Dans un environnement en mutation, Neuchâtel doit se positionner face aux enjeux et saisir les opportunités qui se présentent
- Neuchâtel doit continuer à se repenser et à se réformer, tout en continuant à investir pour poser les bases de son développement futur
- Les deux dossiers soumis le 12 février constituent une chance unique pour le canton de prendre le chemin de son avenir

**Nous n'avons rien à perdre,  
tout à gagner !**

# Séances d'information publiques

## **Votation HNE :**

- **Mercredi 11 janvier, à 19h00, au Mycorama, à Cernier**, en présence des conseillers d'État Laurent Kurth et Alain Ribaux

## **Votation FORTA :**

- **Jeudi 12 janvier, à 19h00, à La Maison du Peuple, à La Chaux-de-Fonds**, en présence du conseiller d'État Laurent Favre et de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, et de celle du directeur de l'Office fédéral des routes Jürg Röthlisberger

**Soyons au rendez-vous  
le 12 février prochain !**